

*Chronique de l'Organisation mondiale de la santé*, Genève, vol. 7, n° 6, juin 1953. « Formation professionnelle des médecins ».

Il est certes prématuré d'essayer d'uniformiser les programmes et les méthodes d'enseignement de la médecine dans tous les pays, mais il est toutefois possible de dégager des idées générales et des directives applicables à l'enseignement médical et prémédical dans son ensemble. On les trouvera développées dans le deuxième rapport du Comité d'experts de la formation professionnelle et technique du personnel médical et auxiliaire, qui vient de paraître dans *Organisation mondiale de la santé: Série de Rapports techniques*, sous le n° 69.

Selon les vues exprimées dans ce rapport, l'enseignement médical devrait viser avant tout à donner aux étudiants une formation de base qui leur permette ensuite de se spécialiser. Les études médicales, préparées elles-mêmes par l'enseignement des humanités et des sciences biologiques, devraient avoir pour objet l'homme dans son intégralité, soumis à l'influence du milieu physique et des conditions psychologiques, familiales et sociales dans lesquelles il évolue. Il est éminemment souhaitable que l'étudiant soit mis en contact dès le début de ses études avec les patients, considérés non seulement comme des cas cliniques, mais dans l'ensemble de leurs conditions de vie. Une large place devrait donc être faite à la médecine préventive et à la médecine sociale. L'application pratique de ces principes, leurs répercussions sur l'organisation des études sont envisagées dans le rapport, ainsi que les divers éléments de leur succès : la préparation et la sélection des étudiants, le rôle et la qualification du personnel enseignant, les normes de l'enseignement, la collaboration étroite entre les pays des diverses parties du monde.

---